



Appel à candidature *Chargé(e) de missions sentiers et travaux d'entretien*

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

RIFSEEP : Groupe 4

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Nature du contrat pour les contractuels : CDD 3 ans

Domaines / Métier : Aménagement et développement durable du territoire

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents **Statut**

du poste : Susceptible d'être vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : Responsable du pôle ATGP (aménagement du territoire, gestion, paysage), les autres agents du pôle, la technicienne travaux, la chargée de mission « sports de nature », le délégué à l'action territoriale et les référents « travaux » dans les secteurs, les autres agents du PnCal

Principaux interlocuteurs externes : services de l'Etat (DREAL, DRAC, DDTM, France Domaine...), le Conservatoire du littoral, la Métropole Aix-Marseille Provence, les propriétaires/gestionnaires publics des terrains en cœur de Parc national (ville de Marseille, etc.).

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 19/03/2025 **Poste**

à pourvoir le : 01/05/2025

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques (PnCal) est le premier parc national



périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne-sur-Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Les missions du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage » sont :

- Le suivi des démarches de planification et d'aménagement sur le territoire du Parc national : PLUi, SCOT, grands projets métropolitains, stratégie accessibilité, plan de massif ;
- La conduite de grands projets sur le territoire, pour lesquels l'Etablissement est maître d'ouvrage (portes d'entrée, bâtiments, sentiers, arrachages d'espèces végétales envahissantes, ...) ;
- La mise en œuvre du schéma d'accès au Parc national des Calanques ;
- L'accompagnement des porteurs de projets d'aménagement pour une prise en compte des enjeux du Parc national via la définition d'outils structurants, ou l'apport d'expertises ;
- L'instruction des demandes d'autorisation de travaux au titre de la réglementation spéciale applicable en cœur de Parc national, visant à préserver la biodiversité et le paysage exceptionnels des Calanques.
- La gestion des milieux et espèces via l'encadrement ou l'accompagnement des activités forestières (défense des forêts contre les incendies), cynégétiques et agricoles ;



- La mise en œuvre des travaux d'entretien des terrains du Conservatoire du littoral, en lien avec les collectivités ;

Le présent poste est rattaché hiérarchiquement au responsable du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage », en lien étroit avec la direction du Parc national.

3. Description du poste

Le/la chargé(e) de missions pilote et mettre en œuvre les travaux d'entretien, les travaux sur les sentiers et la signalétique, dans le respect de la stratégie d'accueil et des schémas opérationnels.

A noter : Dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation interne de l'Etablissement, le pôle ATGP pourrait accueillir la technicienne travaux afin de créer une synergie avec le/la chargé(e) de mission sentiers et travaux d'entretien.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

- Piloter, en lien avec la délégation à l'action territoriale, les secteurs et les autres agents du PATGP, la programmation de travaux d'entretien sur l'ensemble du territoire du Parc national, avec un focus sur les terrains du Conservatoire du Littoral ou confié au Parc national. La programmation s'appuie sur le recueil des besoins. De plus il contribue à la gestion générale des terrains du Conservatoire du Littoral sur le territoire du Parc national des Calanques, sujet piloté par un membre du comité de direction ;
- En application de la programmation, concevoir et faire réaliser les projets de travaux d'entretien, principalement sur les terrains du Conservatoire du Littoral ou confié au Parc national, dans le respect de l'« esprit du lieu » et de sa fonctionnalité, des éléments architecturaux et des principes de réduction de l'empreinte écologique : depuis la conception et la programmation jusqu'à la livraison ; Il est ainsi amené à passer des marchés publics en tant que représentant du maître d'ouvrage « sachant », ainsi que de conducteur d'opération, pour les chantiers de maintenance ou réparations. Il peut mobiliser l'ONF dans le cadre d'un marché de quasi-régie actif. Il prépare également des tableaux de bords (Gantt project ...), des fiches chantier, les procédures de demande autorisation (permis de construire, ...), les commandes, le suivi de réalisation et la réception. Il est garant du respect des coûts et des délais.
- Pour certaines maintenances et réparations, notamment d'urgence, piloter une équipe-projet interne au Parc national des Calanques pour des menus travaux, équipe-projet composée notamment de la technicienne travaux du PnCal ;
- Intervenir, pour les sentiers et la signalétique, sur les projets nouveaux comme sur l'existant, en maîtrise d'ouvrage études et travaux, sur l'ensemble du territoire du Parc national. Il agit en coordination avec les propriétaires, notamment le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Il élabore et suit les outils de pilotage (Gantt project ...) et est garant du respect des coûts et des délais ;



- Participer à la recherche de financements, en lien avec le chargé de l'ingénierie financière ;
- Participer, par extension du sujet sentier, à des équipes-projets en tant que personne référente sur les accès piétons ;
- Proposer des formations dans les domaines cités, en étant elle/lui-même formateur et/ou mobilisant des ressources externes

Par ailleurs :

- il coordonne et accompagne l'ensemble des autres acteurs de la gestion (CD13, communes, ONF, ...), des propriétaires (CD13, communes, propriétaires privés...) et, le cas échéant, d'autres opérateurs et gestionnaires de réseaux dans leurs actions d'entretien des patrimoines naturels et culturels (programmation, mise en œuvre), dans le cadre de la programmation générale. A ce titre, il pourra notamment être amené à préparer des groupements de commandes, des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée, des conventions d'occupation ...
- il participe à la mise en œuvre de partenariats pour le développement de chantiers d'insertion ou de bénévoles ainsi qu'à la programmation et à animation de leurs actions sur le terrain

En cas de dégradation (vandalisme, intempéries,) il travaille étroitement avec le secrétariat général afin de mobiliser les options de réparation (assurances, garanties ...).

Le chargé de mission intervient sur le patrimoine du Parc national des Calanques au sens large :

- Equipements d'accueil et de gestion de la fréquentation (parkings de stationnement, toilettes, compteurs, blocs, barrières, ...),
- Signalétique,
- Cheminements (sentiers, pistes et chemins) et mises en défend, notamment les sentiers prévus dans le cadre du programme LIFE Habitats Calanques
- Patrimoine culturel - restanques, petits ouvrages bâtis comme les bories.
- Petits bâtiments patrimoniaux

Il intervient également sur :

- les points noirs paysagers : tags, dépôts, dépose des ouvrages désuets,
- les milieux naturels, en lien avec le chargé de missions chasse et espaces forestiers, agricoles et naturels et également le pôle connaissance scientifique du PnCal ; soit l'entretien de la végétation, le fauchage, le débroussaillage, l'entretien des habitats et espèces patrimoniales ainsi que les petits ouvrages de génie écologique, les replantations et leur suivi, l'arrachage des espèces végétales exotiques envahissantes et leur suivi.



4. Conditions particulières d'exercice

Forte collaboration avec tous les pôles et secteurs induisant une grande disponibilité.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Connaissance des politiques d'aménagement du territoire et de gestion des espaces naturels, notamment sur les enjeux de paysage ;
- Formation technique et compétences en conduite de travaux, notamment de sentiers ;
- Connaissance généraliste du code de la commande publique, du droit de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Connaissance des logiciels SIG (Qgis) et de Geotrek (gestion et valorisation des sentiers) ;
- Savoir élaborer et rédiger des référentiels, des documents pédagogiques

Savoir-faire :

- Expérience de terrain en maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et/ou conduite de travaux (notamment en phase chantier) d'entretien en espace naturel, sur des sentiers et de petits ouvrages patrimoniaux ou de mobilier (murets pierres sèches, restanques, signalétiques, ...)
- Capacité à piloter en mode projet une petite équipe pour l'entretien et des réparations d'urgence (signalétique, poteaux-fils, murets pierres sèches, ...)
- Expérience sur le paysage et les aménagements paysagers, le petit patrimoine bâti, les acteurs du patrimoine ;
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG (QGIS), de Geotrek (gestion et valorisation des sentiers), des outils de dessin, et des outils de conception de signalétique ;
- Connaissance appréciée des serveurs cartographiques (MapServe/MapCache, QGIS Server, Lizmap) ;
- Savoir gérer et animer un projet ;
- Très bonne organisation ;
- Vision d'ensemble et esprit de synthèse.

Savoir-être :

- Sens du contact ;
- Bonnes aptitudes au travail en équipe ;
- Loyauté et discrétion ;
- Aptitude à l'autonomie et au rapportage ;
- Sens du service ;
- Force de proposition ;
- Capacité à négocier.



Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut. Toute autre pièce que le candidat jugera utile d'envoyer pour apprécier son niveau technique sera appréciée (portfolio, exemple de réalisations de travaux, avec une bonne intégration paysagère sur sentiers, d'entretien, de signalétique, d'arrachage d'espèces végétales envahissantes, ...).

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature - « chargé(e) de missions sentiers et travaux d'entretien ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.

